



ANNONCES GOUVERNEMENTALES

Dé-confinement du 11 mai

Discours du Premier Ministre du 28 avril 2020

Eléments de synthèse

Cadre médical, politique, géographique

- Au niveau médical : Vivre avec le virus
Il nous faut apprendre à vivre avec le COVID-19, et apprendre à nous en protéger. Le virus va continuer à circuler.
- Au niveau stratégique : Agir progressivement
En reprenant notre vie selon des modalités qui permettent, semaine après semaine, de vérifier que nous maîtrisons le rythme de circulation du virus
- Au niveau géographique : Adapter localement
La circulation du virus n'est pas uniforme dans le pays et crée, de fait, des différences entre les territoires

Un triptyque : Protéger - Tester - Isoler

Protéger, c'est éviter d'être infecté par le virus ou d'infecter les autres ;

Principales mesures :

- augmenter la production nationale de masques
- réserver le stock existant aux soignants hospitaliers
- produire des masques en tissu, pour compléter l'offre

Tester : réaliser au moins 700 000 tests virologiques par semaine

Principales mesures :

- les modèles épidémiologiques prévoient entre 1000 et 3000 cas nouveaux chaque jour à partir du 11 mai
- Dès lors qu'une personne aura été testée positive, nous engagerons un travail d'identification et le test de tous ceux, symptomatiques ou non, qui auront eu un contact rapproché avec elle. Tous ces cas contacts seront testés et seront invités à s'isoler, compte tenu des incertitudes sur la durée d'incubation.

Isoler : Isoler au plus vite les porteurs du virus afin de casser les chaînes de transmission

Principales mesures :

- Il reviendra aux préfets et aux collectivités territoriales de définir ensemble, avec les acteurs associatifs, les professionnels de santé, les acteurs de la prise en charge à domicile, le plan d'accompagnement des personnes placées à l'isolement

Le dé-confinement

Progressivement d'abord : Progressivement parce qu'il ne faut pas laisser repartir l'épidémie
La progressivité s'accompagne d'une différenciation selon les territoires avec la mise en place d'indicateurs qui positionneront les départements en catégorie « rouge » ou « vert »

Des règles nationales

Le plan national de dé-confinement fixe les règles nationales pour quelques enjeux prioritaires : L'école, Les entreprises, Les commerces, Les transports, La vie sociale

Concernant la vie sociale, la vie sociale va reprendre, mais, progressivement.

Principales mesures :

- Il sera à nouveau possible de circuler librement, sans attestation, sauf, pour les déplacements à plus de 100 km du domicile
- Il sera possible, les beaux jours aidant, de pratiquer une activité sportive individuelle en plein air, en dépassant évidemment la barrière actuelle du km et en respectant les règles de distanciation sociale. Il ne sera possible, ni de pratiquer du sport dans des lieux couverts, ni des sports collectifs ou de contacts.
- Les parcs et jardins, si essentiels à l'équilibre de vie en ville, ne pourront ouvrir que dans les départements où le virus ne circule pas de façon active.
- Par mesure de précaution, les plages resteront inaccessibles au public au moins jusqu'au 1er juin.
- Les salles des fêtes, les salles polyvalentes resteront également fermées, jusqu'au 1er juin
- Les grandes manifestations sportives, culturelles, notamment les festivals, les grands salons professionnels, tous les événements qui regroupent plus de 5000 participants et font à ce titre l'objet d'une déclaration en préfecture et doivent être organisés longtemps à l'avance, ne pourront se tenir avant le mois de septembre. La saison 2019-2020 de sports professionnels, notamment celle de football, ne pourra pas non plus reprendre.

[Intervention de la ministre sur Facebook le 28 avril 2020](#)

Souhait d'une reprise de pratique progressive pour limiter les risques de contamination

Une reprise par étapes :

1. Pratique individuelle en extérieur uniquement
2. Respecter strictement des critères de distanciation avec des distances minimales de sécurité
3. Mise à disposition d'une liste d'activités autorisées et de conditions de pratiques expliquées par le Ministère
4. Pas de reprise d'activité pour les sports collectifs et les sports de combat
5. Pas de reprise de compétitions avant fin août
6. Interdiction des manifestations sportives de plus de 5000 personnes jusqu'en septembre